

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

G/LIC/N/3/OMN/4
8 mai 2009

(09-2259)

Comité des licences d'importation

Original: anglais

RÉPONSES AU QUESTIONNAIRE SUR LES PROCÉDURES DE LICENCES D'IMPORTATION¹

Notification au titre de l'article 7:3 de l'Accord sur
les procédures de licences d'importation

OMAN

La communication ci-après, datée du 30 avril 2009, est distribuée à la demande de la délégation de l'Oman.

Le Sultanat d'Oman n'applique pas de procédures de licences d'importation; le questionnaire est donc sans objet en ce qui concerne le Sultanat d'Oman.

¹ Le questionnaire figure à l'annexe du document G/LIC/3.